

TÉLÉASSISTANCE



FICHE D'INFORMATION



**Se sécuriser à domicile
avec un moyen simple et fiable**



HAUTE TARENTEISE
Communauté de Communes

Modalités d'utilisation

Le principe est le suivant :



1. En cas de chute ou de malaise, le porteur déclenche l'alerte en appuyant sur le bouton du médaillon ou du bracelet.
2. L'appel est transmis à une centrale d'écoute, disponible 24h/24, qui vérifie la raison de l'appel.
3. En cas de besoin, la centrale d'écoute contacte le réseau de proximité de la personne, ou à défaut les secours.

Bon à savoir :

Le bracelet est étanche : il est vivement conseillé de le porter sous la douche !

Avantage fiscal



Dans le cadre des services à la personne, la téléassistance permet de bénéficier d'un crédit d'impôt.

Des aides financières peuvent être sollicitées sur les frais d'abonnement, vous pouvez nous contacter.

Organismes d'installation *

ALTE : M. Pellicier | Séez

04 79 07 01 50

- Frais d'installation : 45 €
- Abonnement : 20,50 €/mois (+8,50 € sur ligne mobile)
- Option détection automatique de chute : +9 €
- Coffre à clés : 42 €

FILIEN : ADMR | Bourg St Maurice

04 79 07 16 16

- Frais d'installation : 38 €
- Abonnement : 28,90 €/mois
- Option détection automatique de chute : +8 €

PRÉSENCE VERTE | Chambéry

04 74 07 88 85

- Frais d'installation : OFFERT
- Abonnement : 20 €/mois (+ 5 € sur ligne mobile)
- Option détection automatique de chute : +4 €
- Téléassistance mobile avec géolocalisation : 25 €/mois
- Coffre à clés : +4 €/mois (hors déplacement supplémentaire)

* Liste non-exhaustive



Service Étoile

87 avenue du Centenaire - Bourg Saint Maurice

04.79.07.60.22

service-etoile@hautetarentaise.fr

www.hautetarentaise.fr

